



N° de résolution
ou annotation

2019-12-263

Imprimerie CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 9 décembre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 9 décembre 2019 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 9 décembre 2019.

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019
- 3.2 Dépôt des correspondances
- 3.3 Dépôt – déclaration en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale
- 3.4 Mandat – Avocats à la Cour municipale – Charlebois Séguin, avocats-conseils
- 3.5 Nomination – Maire suppléant pour l'année 2020
- 3.6 Désignation – Délégué substitut – Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – Novembre 2019
- 4.2 Adoption – Politique de reconnaissance des employés
- 4.3 Ratification – Congédiement – Employé # 71-0073
- 4.4 Embauche et affectation – Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Novembre 2019
- 5.2 Approbation des comptes de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – Novembre 2019
- 5.3 Affectation d'un montant du surplus accumulé au budget courant
- 5.4 Affectation du surplus accumulé 2019
- 5.5 Désengagement d'un montant de 43 338 \$ au surplus accumulé non affecté



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

6.1 Adoption – Plan de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Polycarpe

7. SERVICES URBAINS

7.1 Ordre de changement, autorisation de paiement et acceptation du décompte provisoire – Construction JP Roy inc – Réfection des infrastructures de la rue Legault

8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Demande d'aide financière – Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil

8.2 Autorisation des signataires – Entente pour la location d'un terrain à des fins d'activités de loisirs – Mont Claude

8.3 Dispositions – Divers biens du Centre sportif Soulanges et de la bibliothèque municipale

8.4 Demande d'aide financière – Le Nichoir

9. RÈGLEMENTS

9.1 Avis de motion – Règlement numéro 124-2012-01 modifiant le Règlement numéro 124-2012 sur le comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe

10. PAROLE AUX CONSEILLERS

11. PAROLE AU MAIRE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-264

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
4 décembre 2019	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Appui – Demande d'aide financière pour le Centre sportif Soulanges	France D'Amour, greffière



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

3 décembre 2019	Municipalité de Rivière-Beaudette	Appui – Demande d'aide financière pour le Centre sportif Soulanges	Céline Chayer, directrice générale
26 novembre 2019	Municipalité de Sainte-Justine-de- Newton	Appui – Demande d'aide financière pour le Centre sportif Soulanges	Joël Kra, directeur général et secrétaire-trésorier
20 novembre 2019	Municipalité des Coteaux	Appui – Demande d'aide financière pour le Centre sportif Soulanges	Claude Madore, directeur général et secrétaire-trésorier
30 octobre 2019	MRC du Haut- Saint-François	Demande d'appui et demande de création d'un nouveau fonds	Maïres et préfet, MRC du Haut- Saint-François
28 octobre 2019	Résidence de la Seigneurie de Soulanges	Remerciement – Aide financière – Épluchette de blé d'Inde	Normand Vincent, Président du conseil d'administration

DÉPÔT – DÉCLARATION EN VERTU DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

L'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et l'article 6.3 du Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Polycarpe prévoient l'obligation pour les élus de déclarer au directeur général et secrétaire-trésorier, par écrit, les dons, marques d'hospitalité et autres avantages de même nature reçus. Selon la Loi, le directeur général et secrétaire-trésorier doit tenir un registre de ces déclarations et en déposer un extrait lors de l'assemblée du mois de décembre. Le directeur général et secrétaire-trésorier avise l'assemblée qu'il n'a reçu aucune déclaration.

2019-12-265

MANDAT – AVOCATS À LA COUR MUNICIPALE – CHARLEBOIS SÉGUIN, AVOCATS-CONSEILS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit retenir les services d'avocats afin de la représenter Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le mandat octroyé à la firme Rancourt Legault Joncas S.E.N.C. se terminera le 31 décembre 2019;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE MANDATER Mario Charlebois, avocat à titre de procureurs de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges à compter du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020;



N° de résolution
ou annotation

2019-12-266



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à la firme Charlebois Séguin, avocats-conseils un montant maximal de 10 000 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-120-00-412.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE le mandat du maire suppléant, le conseiller Normand Vincent, se termine le 31 décembre 2019, il y a lieu de nommer un des conseillers comme maire suppléant pour l'année 2020, conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

QUE le conseiller Normand Vincent soit nommé maire suppléant, et ce, jusqu'au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-267

DÉSIGNATION – DÉLÉGUÉ SUBSTITUT – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner un délégué substitut pour agir au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) Vaudreuil-Soulanges advenant un empêchement du maire de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

QUE le conseiller Normand Vincent, maire suppléant, soit désigné pour agir à titre de délégué substitut à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, et ce, jusqu'au 31 décembre 2020.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-268

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de novembre 2019;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

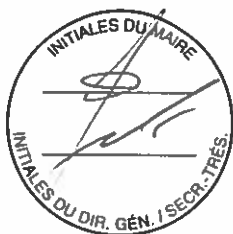
2019-12-269

ADOPTION – POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite valoriser ses employés en reconnaissant leur contribution et leurs réalisations auprès de la Municipalité dans l'exercice de leurs fonctions;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'instaurer une *Politique de reconnaissance des employés de la Municipalité de Saint-Polycarpe*;

Il est proposé par François Lalonde,
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2019-12-270



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'ADOPTER la *Politique de reconnaissance des employés de la Municipalité de Saint-Polycarpe*.

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle à signer la *Politique de reconnaissance des employés de la Municipalité de Saint-Polycarpe* donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RATIFICATION – CONGÉDIEMENT – EMPLOYÉ # 71-0073

CONSIDÉRANT que l'employé # 71-0073 ne remplissait pas les objectifs et les attentes de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT que l'employé # 71-0073 a été rencontré par le directeur général et secrétaire-trésorier le 4 décembre 2019 afin de lui annoncer son congédiement;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le congédiement de l'employé # 71-0073, rétroactivement à la date du 4 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-271

EMBAUCHE ET AFFECTATION – SERVICE DES SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT le départ de l'employé # 71-0073;

CONSIDÉRANT l'affectation de l'employée # 70-0033 au poste de directrice par intérim du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire;

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher une adjointe au Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire;

CONSIDÉRANT la candidature de madame Josianne Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

DE NOMMER l'employée # 70-0033 au poste de directrice par intérim du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire;

D'EMBAUCHER Madame Josianne Roy au poste d'adjointe au Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire à compter du 3 janvier 2020, conditionnellement à la réussite de ses examens médicaux.

DE FIXER le salaire annuel de madame Josianne Roy à la classe 4 à l'échelon 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-272

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2019-12 et la liste des transferts budgétaires du mois de novembre 2019 déposée lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2019-12 et la liste des transferts budgétaires du mois de novembre 2019.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2019-12 totalisant un montant de 454 274,74 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	268 659,62 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	15 322,89 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	90 949,23 \$
Salaires nets	79 343,00 \$
TOTAL	454 274,74 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

2019-12-273

APPROBATION DES COMPTES DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 265,38 \$ pour le mois de novembre 2019, déposé lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT le compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier, pour la Municipalité de Pointe-des-Cascades, totalisant 131,25 \$ pour le mois de novembre 2019, déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes de dépenses du mois de novembre 2019 du directeur général et secrétaire-trésorier.

D'AUTORISER le paiement de 396,63 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310 et de facturer la somme de 131,25 \$ à la Municipalité de Pointe-des-Cascades.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-274

AFFECTATION D'UN MONTANT DU SURPLUS ACCUMULÉ AU BUDGET COURANT

CONSIDÉRANT le manque à gagner pour le budget 2019;

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

D'AFFECTER un montant de 238 750 \$ du surplus accumulé au budget courant, conformément au budget 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation

2019-12-276

2019-12-277



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ 2019

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe a comme projet les élections de 2021 et que le coût se rattachant à ce projet est d'environ 20 000\$;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'affectation de 5 000 \$ pour les élections de 2021.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à cette affectation à même le surplus accumulé affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉSENGAGEMENT D'UN MONTANT DE 43 338 \$ AU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

CONSIDÉRANT la résolution 2016-09-301 affectant un montant de 30 000 \$ du surplus accumulé non affecté pour l'éclairage du terrain de soccer de l'école secondaire Soulanges;

CONSIDÉRANT la résolution 2018-09-554 et 2018-11-611 affectant un montant de 205 000 \$ du surplus accumulé non affecté pour différents travaux pour l'installation de refroidisseurs temporaires au Centre Sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT les différentes dépenses déjà payés dans ces dossiers;

CONSIDÉRANT que finalement seul un montant de 191 662 \$ a été nécessaire pour les refroidisseurs du Centre Sportif Soulanges;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à désaffecter au surplus accumulé non affecté un montant de 43 338 \$ représentant la somme non utilisée relativement à :

- 30 000 \$ pour l'éclairage du terrain de soccer de l'école secondaire Soulanges;
- 13 338 \$ pour les différents travaux pour l'installation de refroidisseurs temporaires au centre sportif Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTION – PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT la démarche de planification de sécurité civile entreprise par la Municipalité de Saint-Polycarpe depuis 2019;

CONSIDÉRANT les responsabilités dévolues à la municipalité dans le cadre de la Loi sur la sécurité civile;

CONSIDÉRANT les responsabilités de la municipalité en matière de coordination lorsqu'un sinistre se produit sur son territoire;

CONSIDÉRANT les responsabilités de la municipalité en matière de protection des personnes, des biens et de l'environnement lors d'un sinistre;

CONSIDÉRANT la pertinence d'assurer la présence d'une structure municipale de sécurité civile en matière de prévention, préparation, intervention et rétablissement;



N° de résolution
ou annotation

2019-12-278



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence tel qu'exigé par le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre (2018);

CONSIDÉRANT l'analyse faite à la présente assemblée;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

QUE le conseil adopte le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence de la Municipalité de Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ORDRE DE CHANGEMENT, AUTORISATION DE PAIEMENT ET ACCEPTATION DU DÉCOMPTÉ PROVISOIRE – CONSTRUCTION JP ROY INC. – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE LEGAULT

CONSIDÉRANT que des travaux ont été effectués sur la rue Legault à même le règlement d'emprunt 160-2017;

CONSIDÉRANT la résolution 2019-07-165 pour des travaux supplémentaires de 17 585,45 \$ taxes incluses pour le comblement des caniveaux qui aurait dû se lire 17 585,45 \$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'effectuer des travaux supplémentaires pour l'effritement du pavage sur le bord de la rue, pour la déviation de la conduite pluviale près du RP-13, pour l'ajout de puisards;

CONSIDÉRANT la modification des quantités au bordereau de soumission occasionné notamment par le gazonnement supplémentaire;

CONSIDÉRANT la réception du décompte provisoire des travaux, le 22 novembre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation de Stéphane Trottier ingénieur de la firme Groupe Civitas inc. à l'effet de procéder à la réception provisoire des travaux;

CONSIDÉRANT QUE le contrat prévoit la libération partielle des retenues (premier 5 %) si toutes les corrections, les réfections, les réparations ou les reprises demandées à la suite de la réception provisoire ont été complétées à la satisfaction de la firme Groupe Civitas inc. et de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une pénalité au montant de 30 000 \$, plus taxes applicables a été appliqué sur le décompte provisoire suite au non-respect de l'échéancier des travaux ainsi que pour des dommages punitifs pour de la surveillance de chantier supplémentaire dû au délai non respecté;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à la réception provisoire des travaux ci-dessus.

D'AUTORISER la libération partielle des retenues (premier 5 %) en faveur de Construction JP Roy inc.;

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 4 de l'entreprise Construction JP Roy inc. pour un montant total de 75 422,52 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 4 ainsi qu'à payer l'entreprise soit l'entreprise



N° de résolution
ou annotation

2019-12-279

2019-12-280



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Construction JP Roy inc. un montant de 75 422,52 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 160-2017.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'entreprise Construction JP Roy inc. un montant maximal de 369 169,37 \$ selon les directives du décompte provisoire émis par Groupe Civitas inc. pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Legault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE NOUVELLE-LONGUEUIL

CONSIDÉRANT QUE la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil est un organisme sans but lucratif qui favorise la diffusion d'information sur le patrimoine historique de la région de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil aimerait obtenir une aide financière, soit la location de la salle gratuitement, le 29 janvier 2020, afin de présenter une conférence;

CONSIDÉRANT que la salle Maurice-Ravary est disponible le soir du 29 janvier prochain;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière d'une valeur de 150 \$ à la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil pour la location de la salle Maurice-Ravary;

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AUTORISATION DES SIGNATAIRES – ENTENTE POUR LA LOCATION D'UN TERRAIN À DES FINS D'ACTIVITÉS DE LOISIRS – MONT CLAUDE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe utilise une portion du terrain sis au 1162, chemin Élie-Auclair aux fins d'activités de loisirs dont, notamment, la glissade du Mont Claude;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite renouveler les activités de loisirs au site du Mont Claude pour la saison 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE l'entente précédente vient à échéance;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 2 000 \$ à Monsieur Claude Brouillard pour les frais de location d'une portion du terrain sis au 1162, chemin Élie-Auclair aux fins d'activités de loisirs à même le poste budgétaire 02-701-20-447;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Monsieur Claude Brouillard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DISPOSITIONS – DIVERS BIENS DU CENTRE SPORTIF SOULANGES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe doit disposer de plusieurs biens qui ne sont plus utiles au Centre sportif Soulanges et à la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QUE ces biens sont détaillés comme suit :

Centre sportif Soulanges	Bibliothèque municipale
35 Lumières 400 watts Metal halyde	1 panneau bourgogne
35 Ballast (électricité)	5 chaises bourgogne
Piano	1 siège rembourré
4 haut-parleurs défectueux	1 chaise roulante bourgogne
35 tables 96 pouces imparfaites	1 imprimante
2 buts de hockey 34 pouces de profondeur	1 grosse boîte d'imprimante

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité doit autoriser la disposition de tous ces biens;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'OFFRIR au plus offrant les biens tels que mentionnés précédemment.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à disposer de tous ces biens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-282

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LE NICOIR

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Le Nichoir a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité de Saint-Polycarpe via l'achat de son produit, du café certifié Bird Friendly;

CONSIDÉRANT QUE le café Le Nichoir s'inscrit dans un contexte d'économie sociale;

CONSIDÉRANT QUE le café est triplement certifié : Bird Friendly, biologique et issu du commerce équitable, qu'il est torréfié à 50 kilomètres du Nichoir;

CONSIDÉRANT QU'afin d'éliminer l'utilisation du plastique, le café est aussi emballé dans un sac omnibiodégradable fait au Canada;

CONSIDÉRANT QUE leur capacité d'offrir des services dépend à 95% de dons, d'événement de collecte de fonds;

Il est proposé par Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière au montant de 51,38 \$ taxes et livraisons incluses pour l'achat de 1 kg de café certifié.

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-283

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2012 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE SAINT-POLYCARPE

Conformément à l'article 445 du Code Municipal du Québec, le projet de Règlement numéro 124-2012-01 modifiant le Règlement numéro 124-2012 sur le comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe est déposé et un



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

avis de motion est donné par le conseiller Normand Vincent à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller François Lalonde mentionne que considérant le changement de rôle pour l'année 2020, Monsieur Lalonde et Monsieur Pilon proposent des taux de taxation variées pour 2020 selon plusieurs considérations dont notamment pour le secteur agricole

Monsieur Lalonde demande la raison du pourquoi de la simple taxation

Monsieur Lalonde demande également si le taux de taxes variés n'aiderait pas à pallier à l'incertitude pour les budgets prochains

- Le conseiller François Perreault se dit contre un taux de taxation varié étant donné la discrimination.

PAROLE AU MAIRE

- La guignolée 2019 s'est très bien déroulée celle-ci était très organisée. Le montant recueilli était plus élevé que l'année passée.
- Bonne participation au Noël des enfants dans la Municipalité. Remerciement pour l'implication des employés.
- Congédiement au Centre sportif Soulanges et le relai assuré par une adjointe au Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire.
- Mandat du Développement Vaudreuil-Soulanges pour sonder l'implication des autres municipalités desservie par le Centre sportif Soulanges. Démarches pour le futur du Centre sportif Soulanges.
- Subvention prévue pour le soutien, développement et création de nouveaux infrastructures sportives.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Date officielle pour une demande de subvention pour le Centre sportif Soulanges
- Répartition des coûts de taxes pour les égouts et d'aqueduc à l'ensemble dont les agriculteurs
- Taxe spéciale pour un fonds de terre / milieu agricole
- Baisse de taxe de la population en 2016 considérant l'augmentation de l'assiette fiscale agricole
- Division de la Municipalité
- Assiette fiscale agricole relativement à l'assiette globale de la Municipalité
- Taux de taxation des commerces dans la Municipalité
- Richesse/appauvrissement du milieu agricole
- Réserve de la Financière agricole du Québec
- Option de la propriété du Centre sportifs Soulanges
- Fermeture du (2067) chemin Élie-Auclair suite aux glissements de terrain
- Allègement du prêt financier pour l'égout et l'aqueduc
- Numéro adresse adéquat pour les terres agricoles
- Décision de la valeur des terres agricoles
- Position des élus quant à la tarification variée
- Pourquoi un élu serait contre un taux varié
- Terre agricole / Coffre d'outils
- Mécanisme pour le taux de vote pour le budget 2020
- Minorité des agriculteurs en nombre
- Équité de l'évaluation de la terre agricole
- Ouverture d'esprit de la Municipalité
- Allègement du fardeau fiscal agricole



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- Calculs avec le taux distinct
- Exercice avec taux variable

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 44 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 9 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Éric Lachapelle

Le maire

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code municipal du Québec*.